

Enseignement professionnel

Partie intégrante de l'Éducation nationale

La double tutelle auprès du ministère du Travail et celui de l'Éducation nationale de Carole Grandjean, ministre déléguée en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels, est « une ligne rouge » franchie pour la FSU.

Lors de son interview télévisée du 14 juillet, le président de la République avait détaillé les grandes lignes de son projet « du plein-emploi » en mettant en avant la réforme de l'enseignement professionnel. Son objectif est de généraliser et amplifier le système d'apprentissage dans la voie professionnelle scolaire, celui-ci ayant été complètement libéralisé depuis la loi sur la formation professionnelle de 2018. Pour l'exécutif, cette double tutelle obéit à un objectif : renforcer le lien entre les lycées professionnels et le marché du travail. En réalité, le gouvernement tente d'une part de privatiser progressivement les



« La voie professionnelle est partie intégrante de l'Éducation nationale »

lycées professionnels mais aussi de calibrer leurs formations vers les secteurs d'activité désertés par les salarié-es du fait des conditions salariales et de travail déplorables. Interrogé sur cette réforme, Vincent Troger, maître de conférences honoraire en sciences de l'éducation, historien de l'enseignement technique et professionnel,

exprime son étonnement sur son objectif en totale contradiction avec l'ambition affichée par le système depuis de nombreuses années « *conduire plus de jeunes vers plus d'études supérieures* ».

À l'annonce de la nomination de Carole Grandjean, la voix de la FSU s'est immédiatement fait entendre. Son secrétaire général, Benoît Teste, a rappelé que « *la voie professionnelle est partie intégrante de l'Éducation nationale* » et que « *la jeunesse qui y est formée a droit à une éducation et une formation qui permettent non seulement l'insertion professionnelle mais ont aussi une dimension citoyenne, émancipatrice* ».

Le Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel (SNUEP-FSU) exprime sa profonde inquiétude de voir les filières de la voie professionnelle orientées essentiellement vers les besoins locaux et immédiats des entreprises au détriment de l'intérêt général

France travail

La transformation de Pôle emploi en France travail chère au président de la République n'a donné lieu pour l'instant à aucune information concrète.

Le gouvernement n'a toujours pas apporté de réponses sur les missions, la gouvernance, la dimension administrative : départementale ou régionale.

Pour le SNU Pôle emploi FSU, les missions du Service Public de l'Emploi doivent être confortées et renforcées, que l'on soit à Pôle emploi, en Mission Locale ou au conseil régional : les publics concernés ont plus que jamais besoin de conseillères et de conseillers pour accompagner leur projet professionnel et leur retour à l'emploi.

La FSU s'opposera à toute régionalisation des missions du Service public de l'Emploi et de sa déstructuration avec baisse des effectifs et détérioration des conditions de travail et d'emploi des personnels. Ce service public n'est pas un coût mais une richesse pour toutes et tous.

– notamment concernant l'orientation des élèves mais aussi ceux liés aux enjeux de transition écologique, de prise en charge du grand âge ou encore de réindustrialisation du pays. Le SNUEP-FSU dénonce une vision étriquée de la formation professionnelle dangereuse pour l'avenir des 650 000 jeunes scolarisés dans la voie pro scolaire. Il met en garde contre la disparition des lycées professionnels et souhaite œuvrer à l'élargissement de l'intersyndicale de l'enseignement professionnel. 💧

Alain Senée

Polémique à la prison de Fresnes

Le syndicat national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire (SNEPAP-FSU) alerte dans un communiqué sur le danger qu'il y avait à prendre, en réaction aux polémiques, des décisions impétueuses qui fragilisent les initiatives prises par des professionnel·les du terrain et qui vont dans le sens d'une meilleure protection de la société. Il appelle à dénoncer en revanche l'insupportable : les conditions de détention et de travail qui règnent dans les prisons. Détenus entassés parfois à 4 dans 8m², octroi de 3 douches par semaine, cours de promenade ridicules, insalubrité grandissante dans un établissement datant de la fin du XIX^e jamais réellement rénové, infrastructures sous dimensionnées. Le SNEPAP-FSU engage les responsables à gagner en mesure et en hauteur en examinant avec curiosité et intérêt ces projets innovants et à dénoncer ce qui doit l'être.